

CONSTRUCTION D'UN KIT D'OUTILS POUR LA VIE BENEVOLE

INSTITUTION PARTENAIRE

Notre Affaire à Tous

40 cité des fleurs, 75017 Paris

<https://notreaffaireatous.org/>

Association

PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Justine Ripoll, responsable de campagnes

PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION & CONTEXTE DU PROJET

Lancée en 2015, Notre Affaire à Tous est une association qui utilise le droit comme un levier stratégique de lutte contre la triple crise environnementale - climat, biodiversité, pollution. Elle défend une vision du droit en faveur de la justice sociale et des communautés premières concernées.

Après avoir obtenu la condamnation de l'Etat dans l'Affaire du siècle, l'association continue d'agir en justice à l'échelle locale, nationale et européenne. Elle est ainsi à l'origine de recours systématiques contre l'inaction des pouvoirs publics (Justice pour le Vivant, Soif de Justice...) et l'impunité des multinationales (Total, BNP, Arkema...).

À travers un réseau de citoyen.ne.s mobilisé.e.s, Notre Affaire à Tous œuvre pour repousser les frontières du droit en faveur d'un système démocratique, protecteur du Vivant et des droits fondamentaux.

CONTENU PÉDAGOGIQUE DU PROJET

L'objectif est de penser et construire un kit à destination des bénévoles actifs de Notre Affaire à Tous, regroupant les informations et outils permettant de s'appropriier l'association, notamment en vue de la tenue d'événements ou d'occasions de représentation de NAAT par les bénévoles. Il serait intéressant d'y réunir et valoriser les outils d'éducation - sensibilisation construits au fur et à mesure, des éléments de langages sous format "Foire aux questions" et des visuels pédagogiques sur nos activités principales et notre théorie du changement pour autonomiser les bénévoles et habiller les stands.

MODALITÉS DE COLLABORATION AVEC LES ÉTUDIANTS

NAAT organisera une communication régulière avec les étudiant.e.s : via mails ou boucles de discussion. Un court point hebdomadaire semble être un format de suivi adapté. L'association fournira le calendrier indicatif du projet aux étudiant.e.s, et s'assurera de sa mise à jour régulière. Une répartition des missions et un suivi régulier sera ensuite mis en place, en tenant compte des périodes d'exams et de vacances des étudiant.e.s.

PRÉVOYEZ-VOUS DE PROPOSER UNE FORMATION AUX ÉTUDIANTS AVANT DE DEBUTER LA MISSION ? PRÉCISEZ

Une formation initiale sera donnée afin que les étudiant.e.s puissent comprendre le fonctionnement et les thématiques d'action de NAAT, les enjeux du projet pour l'association mais également la marge de manœuvre et de créativité qu'ils peuvent avoir dans l'atteinte des objectifs. Des rencontres seront prévues avec différents membres de la coordination (CA, salarié.es, référents, bénévoles) pour compléter les points de vue sur l'ensemble des besoins et fonctionnalités que le rendu final peut remplir.

QUELLE POURRAIT ETRE LA MARGE DE MANŒUVRE LAISSÉE AUX ÉTUDIANTS POUR INFLUENCER OU ORIENTER LE PROJET ?

Nous accueillons avec plaisir et intérêt les idées pour orienter le projet ou les livrables émanant des étudiant.es. Chez Notre Affaire à Tous, la co-construction fait réellement partie de notre ADN.

EN QUOI LE PROJET PROPOSÉ SERT-IL LE BIEN COMMUN ?

Plus qu'une association, Notre Affaire à Tous fonctionne comme un réseau fécond de juristes et citoyen.nes engagées qui veulent innover dans la fabrique et la pratique du droit pour garantir à toutes et tous que la France tienne ses engagements climatique et environnementaux, tout en garantissant l'Etat de droit et la justice sociale. Avec l'afflux de nouveaux bénévoles, et l'augmentation continue de nos actions, productions de ressources et outils, libres d'accès et mobilisables par tous, l'association identifie un besoin de centralisation et de mise en forme des outils, ressources et connaissances produites utiles aux bénévoles actifs pour diffuser ces informations au plus grand nombre.

RÉSULTATS ATTENDUS

Le travail des étudiant.e.s devra aboutir à un livrable prêt à maquetté par un graphiste, afin de proposer aux bénévoles de l'association des ressources et des éléments de mise en récit leur permettant de s'approprier l'association.

COMMENT ALLEZ-VOUS EXPLOITER LE RENDU FINAL ? QUELLES ACTIONS POURRAIENT ÊTRE MISES EN ŒUVRE ?

Le rendu final selon sa qualité pourra être valorisé dans différents espaces :

- a minima il sera partagé aux membres de la coordination de Notre Affaire à Tous pour irriguer leurs réflexions et travaux et pourra faire l'objet d'une présentation
- publié sur le site internet de Notre Affaire à tous, en mentionnant ou non les étudiant.es selon leur volonté, et partagé sur les réseaux sociaux de l'association,
- donner lieu à de futurs travaux et/ou pistes contentieuses de l'association auxquels les étudiant.es pourront participer avec plaisir s'ils le souhaitent.

QUI SERONT LES BÉNÉFICIAIRES DIRECTS ET/OU INDIRECTS DU PROJET ?

Les bénévoles actifs de Notre Affaire à Tous, les experts et acteurs de la lutte contre le dérèglement climatique, acteurs du mouvement climat et citoyens et citoyennes souhaitant s'informer ou se former à des leviers de la justice climatique, environnementale et sociale.